

[COMMUNIQUE DE PRESSE] ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL : La CFDT signe pour accélérer la transition écologique juste par le dialogue social

Le Bureau national de la CFDT a voté à l'unanimité la signature de l'accord national interprofessionnel relatif à la transition écologique et dialogue social. Pour la CFDT, cet accord témoigne de la volonté des partenaires sociaux signataires de relever les défis écologiques et sociaux qui s'imposent aux entreprises. L'ANI comporte trois messages essentiels partagés par les signataires :

- les entreprises jouent un rôle clé pour faire face aux enjeux d'une transition écologique juste, qui conjugue les réponses à l'urgence écologique et justice sociale ;
- la transition écologique est source d'incertitudes mais aussi d'opportunités, en matière d'emplois, d'évolution des métiers et compétences comme d'organisation et de conditions de travail ;
- c'est par le dialogue social et dans l'anticipation, dans les entreprises, les branches et les territoires, que peut se construire une transition écologique juste, condition de son acceptabilité.

L'ANI identifie l'ensemble des leviers existants pour actionner la transition écologique juste de manière opérationnelle à tous les échelons du dialogue social. Ce travail des partenaires sociaux témoigne de l'utilité du dialogue social au niveau national interprofessionnel. Cet ANI engage désormais l'ensemble des signataires et leurs membres à traduire cette vision partagée dans les actes pour accélérer la transition écologique juste.



Documents

[ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL La CFDT signe pour accélérer la transition écologique juste par le dialogue social](#)